

Scripturalité juridique et variation ‘dialectale’ : la langue des *Comptes consulaires* de Montferrand

Elisabeth Reichle¹, Matthias Schöffel², Maria Selig³, et Marinus Wiedner⁴

¹Institut für Romanistik, Universität Leipzig

²Bayerische Akademie der Wissenschaften

³Institut für Romanistik, Universität Regensburg

⁴Romanisches Seminar, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Le rôle de l’empreinte régionale, voire locale de la scripturalité occitane est sujet de controverse. Les partisans de la ‘dialectalité’ intrinsèque de l’occitan écrit et ceux de l’existence de tendances supralocales et koineissantes s’opposent depuis longtemps, et le dialogue semble difficile. Sans pouvoir répondre aux multiples questions liées à ce débat, il nous semble possible d’avancer l’hypothèse qu’il faudrait d’abord clarifier les notions clés de ce débat afin d’ouvrir la voie à des solutions plus nuancées et plus adaptées à la situation culturelle et socio-linguistique du Moyen Âge.

Pour initier cette discussion, nous avons choisi un exemple de la scripturalité administrative de la fin du Moyen Âge, provenant du Nord de l’Occitanie, de Montferrand en Auvergne. Il s’agit des *Comptes consulaires* de cette ville, un corpus de textes couvrant la période entre la deuxième moitié du 13^{ème} siècle et la fin du 14^{ème} siècle. Ces textes, édités par R. Anthony Lodge (LODGE 1986, 2006, 2010, 2019) documentent la gestion municipale de Montferrand, effectuée par le Consulat de la ville. À partir de l’analyse historique de cette institution, mais surtout à partir de l’analyse pragmatico-discursive des *Comptes* en tant que textes, mais aussi en tant que manuscrits, nous nous proposons d’aborder la question de leur régionalité/dialectalité en analysant deux niveaux : la graphie des textes et le lexique. En utilisant les données réunies dans le *Dictionnaire de l’occitan médiéval* dans sa nouvelle forme électronique, nous montrerons que c’est surtout par l’emploi de quelques marqueurs, telles certaines graphies nord-occitanes et plusieurs lexèmes ayant trait aux structures politiques de la ville que s’expriment l’ancrage local des textes. Les *Comptes consulaires* relèvent néanmoins du domaine de la distance communicative et participent en même temps aux développements de traditions discursives supra-régionales.

En conclusion, nous soutiendrons que c’est la tension entre identité locale et pratiques langagières supra-régionales qui caractérise ces textes, une consta-

tation qui nous amènera à proposer une définition plus étroite de la notion de ‘dialecte’ et de ‘dialectalité’.

Références

- Dictionnaire de l'occitan médiéval* (s. d.). version électronique. URL : <http://www.dom-en-ligne.de>.
- LODGE, R. Anthony (1986). *Le plus ancien registre de comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat (1259-1272)*. Paris.
- (2006). *Les comptes des consuls de Montferrand (1273-1319)*. Paris. URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/montferrand/>.
- (2010). *Les comptes des consuls de Montferrand (1346-1373)*. Paris.
- (2019). *Les comptes des consuls de Montferrand (1378-1385)*. Paris.